

Pendant des décennies, comme le décrit Daniel BIAU dans le premier numéro des *Débats d'habitat* (Cf infra, p. 102), la ville a été décriée par l'ensemble des acteurs du développement, et présentée comme un obstacle au développement des pays du sud, dont l'économie reposait principalement sur la production de denrées agricoles et de matières premières.

Toutefois, les institutions internationales et les autres bailleurs du développement ont peu à peu été amenés à constater que le phénomène d'urbanisation, devenu inéluctable pour ces pays, pouvait également constituer pour eux une chance de développement majeure. En effet, la croissance économique, en lien avec les phénomènes de mondialisation et de métropolisation, est fortement liée à la croissance urbaine, en raison de la concentration en milieu urbain des connaissances et des savoirs-faire, et des économies d'échelle qu'elle provoque. On insiste également sur le rôle social important de la ville qui fait de l'agglomération le lieu privilégié de la reconnaissance et de l'intégration sociale, mais aussi l'endroit où la redistribution devient possible, au-delà des solidarités familiales ou ethniques.

Pourtant, le bilan des politiques menées et des résultats obtenus, dressé cinq ans après le sommet de Copenhague sur le développement social, oblige à constater un maintien, voire une augmentation des phénomènes de ségrégation sociale et spatiale dans la plupart des agglomérations de la planète. La reprise de la croissance économique dans les pays occidentaux depuis quelques années démontre d'ailleurs que l'amélioration des revenus moyens n'induit plus de façon automatique la résorption des phénomènes de grande pauvreté et d'exclusion sociale. Au contraire, on assiste plutôt à une augmentation des écarts de revenus entre individus.

La proposition selon laquelle l'urbanisation est une implication de la croissance économique, c'est à dire à la fois une cause et une conséquence de celle-ci, ou encore que l'urbanisation est un moteur du développement, est plus difficilement acceptée. On s'aperçoit désormais que la croissance urbaine ne peut contribuer au développement que dans la mesure où les conditions de la redistribution sont établies, notamment par une gouvernance urbaine efficace.

Jean-Marie COUR – Consultant ECOLOC :

Bonjour. Je suis consultant. Après avoir travaillé un certain temps, d'abord à la Banque mondiale, puis à l'OCDE - club du Sahel – maintenant je continue à travailler sur les mêmes sujets qui sont l'aménagement du territoire, la réflexion prospective sur le développement dans un cadre qui associe le Ministère de l'Équipement auquel j'appartiens et les Affaires étrangères.

Quand j'ai appris que la pauvreté allait être le centre de réflexion pour cette année, j'ai un peu réagi négativement parce que j'en pense le plus grand mal personnellement, mais ce n'est pas de ça que je vais vous parler. J'ai cru bon d'envoyer un papier tirant la leçon, à mes yeux, d'un certain nombre de travaux auxquels j'ai contribué dans le passé s'agissant de cette délicate question de la lutte pour l'enrichissement ou la lutte pour la pauvreté comme vous voudrez. Ce papier s'intitulait « *Quelques éléments de réflexion tirés de l'études des perspectives à long terme en Afrique de l'ouest (WALTPS en anglais) et du programme ECOLOC comme une contribution à vos travaux* ». Et puis on m'a demandé de venir, donc je viens. Je ne vais pas vous présenter le programme ECOLOC. Dans la salle il y a François YATTA qui serait beaucoup mieux placé que moi pour le faire, puisque c'est un programme du PDM (François YATTA en est responsable pour l'ensemble de l'Afrique de l'ouest ou tout du moins de l'Afrique francophone, basé à Cotonou). Mais je vais tirer les leçons de ce programme ECOLOC pour vous présenter ma perception de la lutte pour l'enrichissement.

Je vais commencer par vous rappeler l'existence d'une étude autre. Au préalable je vais vous dire deux mots de l'étude WALTPS dont vous avez peut être entendu parler à l'occasion de réunions précédentes. Le rapport de synthèse, disponible gratuitement je pense à l'OCDE, mériterait d'être consulté. Cette étude fixe la cadre conceptuel dans lequel je crois qu'il faut réfléchir. Un cadre conceptuel qui s'efforce de replacer le processus développement sur le temps long en tenant compte de la dimension territoriale spatiale, très importante, et en s'efforçant de jeter un regard un peu plus réaliste sur les dynamiques qui sont à l'œuvre dans les pays que j'appelle « en voie de peuplement », c'est-à-dire les pays dans lesquels la population n'est pas du tout stabilisée ni dans son nombre total, ni dans sa localisation. Et je pense que le facteur

peuplement est tout à fait essentiel pour comprendre ce qui se passe et y apporter des éléments de réponse.

Donc cette étude a été initiée exactement il y a dix ans, en septembre 1991. Elle est donc déjà assez ancienne et j'en profite pour vous dire à quel point il serait souhaitable qu'une entreprise de même nature soit entreprise de nouveau, quel qu'en soit le lieu. Il est urgent me semble-t-il de la refaire à la lumière de l'expérience acquise au cours de la décennie passée. J'invite les partenaires ici présents à se poser la question de « pourquoi ne la refait-on pas ».

Sur le programme ECOLOC ici j'apporte un exemplaire de ce que j'appelle le manuel d'élaboration de cette étude et l'opuscule, fait par le PDM, qui représente les résultats atteints dans un certain nombre d'études spécifiques sur des zones urbano-rurales dont je vais parler tout à l'heure. Voilà pour la documentation.

Deux mots donc sur le cadre conceptuel qui préside à ces travaux et qui est exposé dans WALTPS.

Resituer tous nos travaux sur le temps long, qui est le temps du développement.

C'est une évidence mais on ne le fait jamais, pas même quand on analyse l'évolution de la pauvreté. Il faut avoir cette vision conjoncturelle sur 5 ans peut être, mais retrouver aussi le sens de l'histoire sur l'échelle de la génération et c'est ce qu'on s'efforce de faire dans l'étude WALTPS, en regardant rétrospectivement ce qui s'est passé depuis une trentaine d'années et ce qui va se passer ou ce qui pourrait se passer dans les 30 années à venir à l'échelle d'une génération. En attendant que les mécanismes de transfert, qui fonctionnent si bien, comme nous l'a expliqué Laurent DAVEZIES tout à l'heure, s'instaurent par exemple en Afrique, il est bien clair que le niveau de vie moyen des ruraux dépend principalement de la division du travail entre les producteurs agricoles, qui sont principalement à la campagne, et les consommateurs, qui sont essentiellement des citadins. Ce processus de redistribution du peuplement, ça prend des générations. Donc il ne faut pas rêver de lutter contre la pauvreté rurale en jouant sur les prix agricoles, par exemple, c'est un non sens. Le niveau de vie est inscrit dans la distribution du peuplement, son évolution sur la longue durée est inscrit dans la dynamique de peuplement, de redistribution de la population.

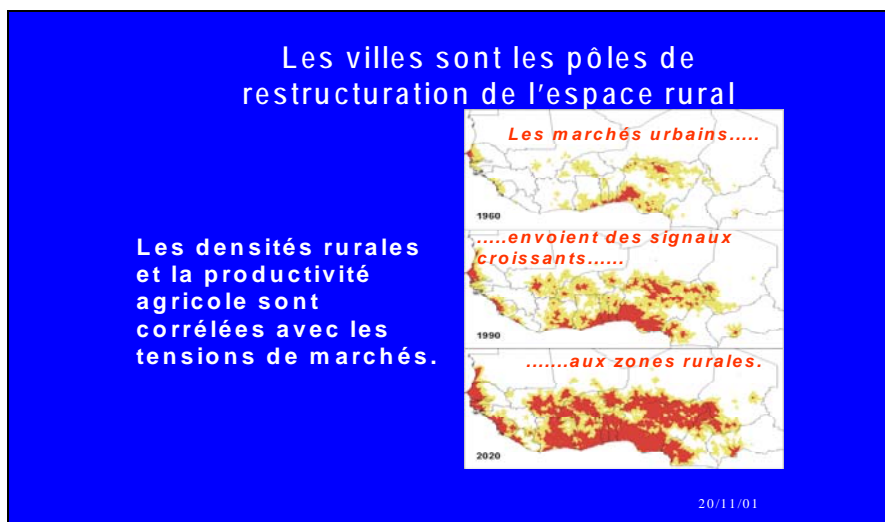
On nous a aussi rappelé (François ROUBAUD nous a dit) qu'il faut un taux de croissance de 7% en longue durée pour que l'on réduise la pauvreté de moitié par exemple (je crois que c'est à peu près ce qu'il disait). C'est vrai que 5% de croissance par an, sur la longue durée (ce qui est exceptionnel) permet tout juste de ne pas aggraver le niveau de vie moyen par habitant en milieu urbain. Dans un pays où la

population croit et se redistribue, du fait des disparités villes-campagne, il faut des taux très élevés de croissance pour augmenter le niveau de vie moyen en milieu urbain. Donc il faut comprendre ça pour ne pas se faire trop d'illusions sur l'éradication de la pauvreté ou les mesures de type de celles qui sont recommandées parfois, de chasse aux pauvres.

Tenir pleinement compte de la dimension systémique du processus de développement, c'est aussi une évidence, mais il est bon de la rappeler. Ce n'est pas en « mettant le paquet » sur l'éducation des filles ou sur la santé qu'on va résoudre le problème. C'est supposer le problème résolu que de se dire qu'il faut avoir un objectif de scolarisation des filles à 100%. Tout est lié. On ne peut pas aller « plu vite que la musique » sur tel ou tel domaine, et il faut bien aborder le développement comme un processus complexe et toute les fausses solutions qui consistent « à mettre le paquet » sur un secteur sont vouées à l'échec par ce que le reste en suit pas et que ça ne se fera pas.

Intégrer la dimension spatiale territoriale, c'est aussi un point important qu'on avait souligné dans l'étude WALTPS, en disant qu'une des plaies de l'Afrique c'est qu'elle est vide d'hommes (tout est loin de tout : le producteur est très loin de son marché, les services publics ont un rendement faible parce que le nombre de clients accessibles es faible). D'ou l'idée tout à fait importante que l'espace compte. On est encore dans un pays où la géographie compte. Laurent DAVEZIES nous expliquait tout à l'heure qu'en France on peut faire n'importe quoi, n'importe où (je peux faire mon métier aussi bien à Fontainebleau que dans le Tarn et Garonne avec Internet), mais en Afrique et dans tous les pays en voie de peuplement, l'espace compte, l'espace est une contrainte forte et il faut en tenir compte et comprendre les mécanismes spatiaux. J'y reviendrai avec l'étude ECOLOC. Evidemment la mobilité géographique dans cette affaire est la clé à terme. Si tout le monde reste là où il est, il n'y a pas de développement concevable. Donc il faut qu'il y ait des phénomènes de concentration qui s'opèrent et donc d'aggravation des disparités territoriales – il y a des territoires qui vont concentrer l'activité au détriment d'autres, c'est ce qui s'est passé chez nous avec le Larzac. Grâce à cela on peut espérer, à terme, une réduction des disparités sociales. Mais sans concentration géographique permettant justement l'interaction plus efficace des agents économiques, il n'y a pas de solution au problème de la lutte contre la pauvreté.

A cet égard, il ne faut pas avoir, comme on le fait souvent, des objectifs de production. Ca ne sert pas à grand chose de dire aux paysans « produisez plus » s'ils ne savent pas à qui vendre. L'objectif n'est pas d'améliorer la production agricole par exemple en Afrique, mais d'apporter le marché aux producteurs qui feront ce qu'ils voudront avec le marché.



Je disais que la mobilité géographique est tout à fait importante. Ca veut dire qu'il va y avoir des pôles d'attraction qui sont les villes. Il est naturel que les villes soient des lieux d'attraction et c'est parce qu'elles contribuent à cette redistribution du peuplement, qu'elles sont efficaces (plus que par leur production propre, on le verra plus tard). De ce fait évidemment, les villes attirent des gens qui viennent d'ailleurs, c'est-à-dire de pays plus pauvres, par exemple de l'intérieur de l'Afrique vers les pays côtiers, de la campagne vers la ville. Ceux qui débarquent dans ces lieux nouveaux apparaissent comme des nouveaux pauvres évidemment et si on fait des enquêtes, on va les trouver comme pauvres. Une ville dans laquelle il n'y aurait pas de pauvres, ça serait une ville d'apartheid, comme en Afrique du Sud où il n'y avait pas de pauvres avant le changement de régime. Ce n'est pas une bonne ville : une ville qui ne joue pas son jeu dans le processus de redistribution du peuplement. Donc la présence de pauvres n'est pas un indicateur du tout de la dynamique en cours. Ce qui est important de savoir, c'est si les gens qui débarquent ont la capacité de s'intégrer et de changer d'orbite une fois qu'ils ont rejoint la ville, ou s'ils rejoindront ceux qui vont être en situation d'échec durable et qui repartiront. C'est donc comme ça je crois qu'il faut aborder la question de l'analyse de la pauvreté dans cette optique de changement d'orbite. Quand on arrive en ville on change complètement de milieu, on est confronté à un besoin de dépenses qui est de plusieurs fois supérieur à celui auquel on est confronté dans le milieu d'origine. C'est la capacité de l'agglomération à aider

ces individus nouveaux urbains, nouveaux pauvres ou leurs enfants à changer d'orbite qu'il faut regarder.

Dans cette étude on avait aussi mis un accent assez fort sur un essai de réinterprétation de l'histoire économique des trois dernières décennies, du changement social et de la croissance économique. Vous savez que les indicateurs, on nous l'a dit et répété, sont très mauvais. Donc on s'est efforcé de re-mesurer ce qu'on appelle, à tort d'ailleurs, l'économie réelle, par une approche un peu indirecte qui montre que finalement les performances économiques sont moins catastrophiques que ce qu'on veut bien dire (je passerai sur ce problème qui n'est pas le sujet d'aujourd'hui). Mais en tout cas on s'est efforcé tous ensemble de réfléchir à un nouveau mode de présentation du fonctionnement de l'économie de ces pays en voie de peuplement et d'évoquer des outils sur lesquels je vais passer très vite. En gros, on met bien l'accent sur la dualité de ces économies. Il y a une économie dite « moderne » ou « branchée » sur le marché international qui correspond aux canons habituels et qui est bien reflétée dans les modèles macro-économiques habituels, mais qui ne concerne qu'une petite partie de la population, et une économie populaire qu'on peut appeler autrement informelle, qui est la véritable économie dominante sur le plan numérique, dont il faut bien comprendre le mode de fonctionnement (ses articulations avec l'économie moderne). On a fait un assez gros effort de réflexion sur les mécanismes de fonctionnement de cette économie populaire qui n'est pas un secteur mais une économie complexe, dans laquelle il y a des riches et des pauvres, des banquiers, etc...

Parmi les outils qu'on s'est efforcé de développer, il y a en a un qui s'appelle la matrice de comptabilité sociale : c'est un tableau dans lequel on suit l'argent (d'où vient l'argent, où va l'argent ; d'où viennent les produits consommés, où vont-ils quand ils sont produits, comment circulent les transferts etc...). Et c'est dans ce tableau qui permet de suivre les flux entre agents, entre secteurs, entre personnes, etc... qu'on peut faire la distinction essentielle entre valeur ajoutée et revenu, entre PNB et PIB, et c'est tout à fait important, comme le disait DAVEZIES, à l'échelle locale.

Donc, mesurer comment circule l'argent ou ne circule pas l'argent, c'est tout à fait essentiel pour comprendre les phénomènes de développement et de niveau de vie dans les villes.

Un autre point que je souligne ici, qu'on avait abordé dans cette étude, c'est le rôle de la monnaie dans toute cette affaire. Intégrer le facteur monétaire dans la réflexion sur la pauvreté me paraît essentiel. Je ne veux pas m'étendre... La monnaie, extrêmement

vertueuse, que nous nous efforçons de mettre en place dans tous les pays en voie de développement, avec l'aide du FMI, de la Banque mondiale et de tous les bailleurs, cette monnaie unique, convertible avec toutes les qualités, a un gros défaut, c'est qu'elle est rarissime, sauf bien entendu, dans les circuits modernes. Mais plus on s'éloigne de la capitale, plus on va vers les milieux ruraux ou les petites villes, plus la monnaie en question, puisqu'elle est unique et qu'elle a le monopole, plus cette monnaie est rare et ça oblige les agents économiques à faire des contorsions pour s'en passer, en recourant soit au troc, soit à une fausse monnaie. Il y a un agent qui est particulièrement pénalisé par cette rareté de la monnaie, du moyen de paiement, de circulation indispensable, c'est le secteur public, notamment les collectivités locales, qui elles, ne peuvent pas faire de troc, ne peuvent pas utiliser le dollar ou le rand et qui sont donc contraintes dans leur capacité à dépenser par l'extrême rareté des moyens de paiement.

Alors, est-ce que c'est inéluctable ? Je dis non, pas du tout. Dans l'histoire de nos propres pays, on avait trouvé des tas de solutions pour contourner ces difficultés. L'exemple du billet de 50 F dont parlait Laurent DAVEZIES, est tout à fait significatif. Que ce billet soit faux ou réel, il avait le même effet sur la capacité des gens ici à échanger. Alors faut-il faire de la fausse monnaie ? Je dis oui peut être, mais c'est un autre sujet. Je plaide pour un CFB, une seconde monnaie, qui servirait à l'échange local à côté du CFA qui servirait à l'échange à longue portée.

Intégrer dans la réflexion sur la pauvreté le poids du contexte international, ça c'est une quasi évidence aussi, mais il ne faut pas le perdre de vue. Nous sommes dans un monde globalisé, qui a des quantités d'effets induits, tout à fait néfastes sur la capacité des gens à échanger à vivre, à satisfaire leurs propres besoins et à faire circuler l'argent, et il ne faut pas occulter l'importance de cet environnement international en se donnant bonne conscience en apportant quelques sous comme à la quête pour les plus pauvres. Juste une image pour vous rappeler un aspect de cet environnement international, qui est la manie que nous avons d'envoyer nos chaussures usagées, nos pantalons usagés, nos voitures usagées, nos céréales usagées, nos quartiers de viande usagés en Afrique, tous ces envois de matières, de produits sont autant d'occasion de réduire le marché pour les producteurs potentiels. Il ne peut pas y avoir de savetiers ou de tisserands si des ballots entiers de vêtements usagés arrivent en Afrique à un prix nul au port ou même négatif. Donc ce genre de pratiques là doit être absolument proscrit. Un autre aspect du contexte international est notre volonté de tout libéraliser, de supprimer toutes les protections. Il faut

revenir sur cette affaire ou y revenir de nouveau. Il faut protéger les marchés en Afrique comme nous nous sommes protégés chez nous, comme les Américains se sont protégés chez eux ou les Japonais se sont protégés.

Parmi les protections que nous avons imposées ou que nous continuons d'imposer dans un monde libéral, il y a la protection contre l'immigration (on parle beaucoup en ce moment des migrants qui veulent franchir le tunnel sous la Manche). Le refus de la mobilité à l'échelle planétaire à un coût terrible pour les pays en voie de peuplement. Et la contre partie de ce coût - après tout c'est peut être notre choix de ne pas vouloir nous laisser envahir, mais il y a un coût à cela - dans une économie entièrement libéralisée et ce coût doit être compensé et c'est la raison principale pour laquelle il faut avoir en tête que des transferts financiers Nord – Sud considérables sont indispensables et sont légitimes pour financer la mise en place du décor physique dans lequel le peuplement peut s'opérer de manière rationnelle. Le XXIème siècle, dans lequel nous entrons, ne sera vivable que si et dans la mesure où on aura facilité l'installation de la population de la planète. Ça passe par la mise en place d'infrastructures, d'équipements de fonction nationale, de facilitation du commerce international... Toutes ces infrastructures là, nous devons naturellement contribuer à leur financement dans la mesure où la capacité d'épargne des pays du sud est limitée et où il ne peuvent plus, comme nous avons dans le temps la possibilité de le faire, piller leur voisins ou faire appel à l'esclavage etc... Donc il y a une logique à l'accroissement des transferts pour faire du dur et non pas uniquement de l'appui institutionnel : c'est la contre partie du refus de la libre circulation des hommes.

Voilà en gros le cadre conceptuel qui était dans cette étude WALTPS et je crois que ça serait intéressant de reprendre des réflexions de cette nature dans sa dimension à la fois conceptuelle et prospective, car le travail qui a été fait était important mais il est à bien des égards périmé.

Alors maintenant ECOLOC, puisque c'est pour cela que vous m'avez invité.

ECOLOC c'est une application locale de ce même cadre conceptuel. On a vu dans l'étude WALTPS qu'en Afrique, l'espace compte et que les économies dites « nationales » peuvent être analysées soit comme des sommes de secteurs qui interagissent dans le tableau des échanges interindustriels, soit comme des économies rurales qui interagissent avec des économies urbaines. Mais il y a une autre façon de voir les choses : les économies de ces pays se fabriquent sous forme de congruence d'économies locales qui ont une logique interne et qui interagissent entre elles. Et c'est cette dimension territoriale de l'économie de marché en voie de création

qu'il me paraît important d'analyser. En appliquant le même cadre conceptuel, on s'est efforcé de comprendre comment fonctionne des économies locales, centrées sur des villes (il n'y a pas que des mégapoles, mais des quantités de villes secondaires qui poussent). Chacune de ces villes anime ou est censée animer un hinterland. A travers ce programme ECOLOC de relance de l'économie locale, on s'est efforcé avec le PDM de comprendre comment fonctionne cette économie locale (quels sont les acteurs, d'où vient et où va l'argent, les marchandises, les pouvoirs de décision, etc...) et de voir quels sont les opérateurs qui sont en charge de ce territoire et quel niveau de compréhension ils ont de leur propre territoire. En améliorant la compréhension des opérateurs publics-privés qui sont à l'œuvre dans ces territoires, nous pensions au début que nous les aiderions ainsi à jouer le jeu de la décentralisation, c'est-à-dire de prendre en charge leurs affaires. C'est-à-dire la prise de pouvoir par la connaissance, qui, largement leur échappe. Le constat est en effet dramatique. Le ministre des finances dans un pays africain typique ne sait pas grand chose, le ministre de l'économie non plus, mais il en sait infiniment plus que le maire d'une ville de 100 000 habitants qui n'a aucune espèce d'information puisque l'information est toute collectée à travers les appareils statistiques pour servir les besoins du dialogue entre le Gouvernement du pays et ses partenaires extérieurs (bailleurs de fonds, FMI). Mais cette information ne retourne jamais à la campagne ou dans les villes secondaires. Donc nous avons essayé de résoudre ce problème en mettant au point toute une procédure permettant de construire, à l'échelle locale, une compréhension du fonctionnement de l'économie semblable à celle dont dispose le ministre des finances au plan national.

Mais je ne vais pas dire beaucoup plus sur la logique de ce programme qui vise donc à aider les décideurs locaux publics – privés à être de véritables acteurs, en bâtissant avec eux et cette information et les raisonnements qui s'en déduisent, et le dialogue social local (comment faire émerger une sorte de consensus sur les moyens de se sortir du trou).

Ce programme concerne essentiellement les villes secondaires, c'est à dire le niveau deux de l'armature urbaine, pas les capitales, c'est-à-dire des villes comme Sikasso ou Saint Louis, mais pas Dakar ou Abidjan.

Donc ce que je vais vous dire maintenant sur la manière de gérer le problème de la lutte contre la pauvreté à l'échelle locale ne s'adresse pas aux grandes villes mais aux villes secondaires avec leurs zones d'influence.

Ce programme bâti avec le PDM se développe bien.

Le petit triangle montre que les entités locales, qui sont villes-hinterland, ne sont pas des systèmes fermés, ni nationaux. Ils sont très souvent proches d'une frontière puisque l'Afrique est balkanisée - ils ont donc des relations internationales – et ils sont tout à fait impliqués dans la coopération régionale, coopération essentiellement par les marchands bien entendu, par le circuit commerçant.

Voici une zone d'étude comme Sikasso (une ville centre) avec sa zone d'influence – je passe sur la manière dont on la définit – . A 50 km d'une ville secondaire, les relations sont plus faciles avec la capitale qu'avec la ville secondaire.

Je reviens sur l'histoire de la dualité de l'économie locale ou de l'économie nationale ou locale : j'ai un très gros problème de vocabulaire parce que tout à l'heure L. DAVEZIES nous a dit que le mot « base » avait un sens, et c'est exactement le sens contraire que j'emploie dans mon vocabulaire ici, donc je vous prie de bien vouloir m'excuser. Il va falloir qu'on réfléchisse à une dénomination nouvelle.

J'appelle ici « économie de base », l'économie dans laquelle les individus, riches ou pauvres, se débrouillent quoiqu'il advienne au plan national ou international pour subvenir à leurs besoins essentiels de s'amuser, de se loger, de se nourrir, de se transporter etc... Si je prends un pays comme le Zaïre avant la chute de Mobutu où il n'y avait plus d'Etat, plus de monnaie, plus rien, les Zaïrois vivaient encore ! C'est cette économie de base là. Elle interagit avec l'économie officielle, ce que j'appelle l'économie exposée aux aléas de la conjoncture macro-économique, mais elle ne disparaît pas si l'économie officielle, exposée ou moderne disparaît.

Cette économie de base, une partie c'est qu'on appelle le secteur informel mais il n'y pas que ça. Elle est tout à fait importante puisque numériquement presque tout le monde est dedans, et une grande partie de la circulation de biens et services essentiels - peut être pas très nobles comme le logement, la nourriture de base – se situent là-dedans. Donc une bonne compréhension de cette économie de base nous est apparue essentielle et la remettre à l'échelle de sa capacité de génération de revenus était un problème que nous avons essayé de résoudre.

Dans les études ECOLOC, il y a une phase d'étude dans laquelle on élabore avec une équipe cette compréhension et cette mesure de l'économie locale et puis il y a des phases et puis il y a des phases de débat et de mise en œuvre de cette stratégie sur lesquels je passe. Les résultats de ces travaux) nous montrent que : clairement les villes sont productives, même aujourd'hui et même après la crise ; beaucoup plus qu'on ne le pense. Quand on apprend au maire de Saint Louis que sa ville produit 50 milliards de CFA de valeur ajoutée locale brute, il est étonné. Il n'avait aucune idée si c'était 50 milliards ou 5 milliards. Par habitant ça fait plus qu'on ne le pense en

général, parce que l'on mesure très mal dans le PIB, la réalité. Mais ça montre aussi que le prélèvement local opéré par la collectivité locale sur cette économie locale est dérisoire, de l'ordre de 0,5% en moyenne, c'est-à-dire plus de 10 fois moins que ce que l'on trouve en Amérique latine ou a fortiori dans d'autres pays.

On montre d'abord que l'économie est plus productive, qu'il y a des tas de gens riches qui ne payent pas un sou à la collectivité locale, que ce soit dans le secteur public ou privé moderne. On montre que le patrimoine privé n'est pas du tout négligeable, qu'il n'est pas du tout prélevé - de l'ordre de 0,1 pour mille de la valeur du patrimoine privé est prélevée sous forme d'impôt foncier ou autre ce qui est dérisoire. En un mot, la ville, collectivité locale, apparaît comme beaucoup plus pauvre que ses habitants, y compris ses habitants des quartiers populaires.

Donc le raisonnement sur la pauvreté est : est-ce que cette incapacité collectivité locale à dépenser constitue un frein à l'enrichissement individuel ? Réponse : oui ! Je crois que c'est ça le grand raisonnement qu'il faut faire. C'est par manque de dépense publique locale et non par excès de dépense publique locale, qu'on freine la capacité des gens à s'enrichir, à accumuler du patrimoine privé, à améliorer leur foncier, et à interagir efficacement.

Donc nous sommes dans une situation d'extraordinaire pauvreté, non pas des gens, mais des collectivités locales dont ils se dotent.

Les conséquences de cela sont que la ville n'entretient pas du tout son patrimoine. Dans le cas de Saint Louis, le capital public est estimé à 20 milliards de francs par exemple, avec un besoin d'entretien d'un milliard par an et une dépense d'entretien ridiculement faible par rapport au besoin d'entretien. Ça a trois conséquences : un, le patrimoine se détériore ; deux c'est toujours les bailleurs de fonds qui viennent le réparer et de préférence avec des systèmes extravertis (entreprises extérieures, centres de décision extérieur) ; et trois, ça nuit considérablement à l'image de la ville, à la capacité des personnes à améliorer leur habitat, à la rentabilité du commerce, etc...

C'est ça un des constats très forts que nous faisons dans cette étude ECOLOC : l'extraordinaire pauvreté de la collectivité et non pas de l'individu.

Retenons donc qu'il n'y a pas de prélèvements ou si peu ; que ce prélèvement même informel frappe d'autant moins qu'on est plus riche et que l'absence de dépenses publiques est un frein à la circulation de l'argent dans la collectivité. Comme le disait DAVEZIES, la collectivité ne dépense pas et donc tout le monde s'appauvrit (pour

curer un fossé on n'a pas besoin a priori de faire appel à Bouygues, on peut faire appel à la capacité locale). L'argent ne circule pas et c'est une cause d'appauvrissement.

Conclusion très rapide de cet exercice ECOLOC avec cet objectif que nous mettons en avant d'une multiplication par trois à très court terme du niveau de dépenses locales sur ressources locales et par dix à plus long terme. Le tout est de savoir comment, mais je passe sur cette question secondaire.

Alors ces études là ne portent pas sur la ville mais sur la zone ville-campagne. Donc il faut s'efforcer de comprendre les relations entre cette ville et son hinterland. Je vous donne un schéma concernant la ville de Korhogo. Le marché de Korhogo ne fonctionne pas tout seul : il fonctionne en relation avec d'autres marchés qui sont sur la côte à Abidjan ou à Sikasso dans les pays voisins, mais aussi avec d'autres marchés d'approvisionnement qui sont dans la zone d'influence. Et c'est cette circulation des marchandises, de l'argent, du rôle d'intermédiaire que jouent un certain nombre d'opérateurs économiques qu'il faut bien comprendre. C'est dans cet espace là que l'on peut, à notre sens, développer une réflexion sur la concertation de la fameuse société civile et réunir tous les gens autour d'une table pour réfléchir à leurs problèmes urbano-ruraux.

Les études ECOLOC montrent bien que le concept de développement local urbano-centré, dont je viens de parler, existe bel et bien et que l'économie nationale est bien faite de cette congruence d'économies locales et que c'est tout à fait important de savoir comment des économies locales fonctionnent pour savoir comment l'économie nationale fonctionne.

Cette prise en compte de l'économie locale urbano-rurale est une bonne façon d'aborder le thème de la pauvreté. Je vais vous en donner quelques raisons.

Premièrement, je rappelle le cadre conceptuel : la mobilité géographique et sociale est la clé du problème du développement. S'il n'y a pas d'échanges, il n'y a pas de circulation, pas de développement. S'il n'y a pas de division du travail accentuée entre les producteurs de certains secteurs et les consommateurs correspondants, il n'y a pas de développement. Comme cette division du travail, elle est ville/campagne, il faut comprendre comment le système fonctionne à l'échelle ville-campagne.

La deuxième raison tient au rôle moteur de la dépense publique notamment dans la ville, mais aussi dans l'hinterland. L'amélioration de cette dépense publique locale passe par un prélèvement accru et ce prélèvement n'a pas de raison d'être limité à la ville elle-même, mais doit porter sur le système urbano-rural. La ville doit prélever

sur la campagne, par les opérateurs privés, les commerçants, mais aussi par l'impôt, par des taxes genre l'octroi ou autre.

La troisième raison pour laquelle il faut aborder la pauvreté au niveau urbano-rural et non pas dans chaque milieu séparé, c'est que les opérateurs sont rarement des opérateurs urbains ou ruraux. Ils ont un pied à la campagne et un pied à la ville, et il faut les aider à vivre entre les deux milieux. Il faut aider les ruraux à investir en ville, à acheter un château à la ville pour leurs enfants ; il faut aider les urbains à faire des projets d'élevages de poulets à la campagne et leur faciliter la tâche de cet échange local.

Avec ces raisons-là et bien d'autres sur lesquelles je passe, une approche locale et urbano-rurale de la pauvreté me paraît plus intéressante que ce que je vois dans les PRSP, et c'est ce que j'écris dans le papier que vous aurez : l'apport du programme ECOLOC à cet égard, c'est à mon sens tout à fait significatif, c'est d'abord une meilleure compréhension du fonctionnement de cette économie locale, ensuite les perspectives qu'elle ouvre d'une mobilisation accrue des ressources locales pour le développement (il faut que les gens payent pour s'offrir le cadre de vie dans lequel ils ont besoin de vivre) et la réflexion sur le moyen de passer de ce prélèvement dérisoire (0,3 – 0,5% à 3%), ça me paraît le problème fondamental de la lutte contre la pauvreté, au moins pour les villes secondaires, et pour le milieu rural qui est desservi par ces villes secondaires.

A cet égard, il y a des pistes à creuser : d'abord c'est remettre les gens au travail pour leur propre cadre de vie, il faut que les gens prennent l'habitude de curer les fossés, d'entretenir les bâtiments publics et pour ceci on n'a pas besoin de francs CFA vraiment, peut être du CFB suffit. En tout cas on a besoin qu'il y ait une collectivité qui passe des ordres, et qui paye d'une manière ou d'une autre des entrepreneurs qui payeront des ouvriers qui dépenseront etc... C'est la circulation de monnaie dont je parlais tout à l'heure. Il faut certes, réamorcer la pompe, parce que les gens ne vont pas payer d'impôts s'il n'y a pas de services et c'est là qu'il faut vraiment se poser la question de l'initiative de l'allègement de la dette pour les pays à faible revenu. Comment amorcer la pompe ? Probablement en injectant du pouvoir de dépenser localement, à travers peut être l'argent public venant d'autres mécanismes, mais en tout cas de celui-ci, et comment mettre en place un système permettant de payer les gens pour qu'ils payent leurs impôts pour que l'argent circule.

C'est un peu la logique que je voulais souligner.

Alors à quoi attribuer cette dépense publique ? Essentiellement à la reconstruction d'une image urbaine et rurale digne de ce terme, c'est-à-dire l'embellissement et l'entretien de celui-ci. C'est tout à fait fondamental parce que quand le bâtiment va, tout va, quand l'entretien va, tout va et quand l'entretien ne va pas, rien ne va.

Donc la première tâche : convaincre que c'est par le cadre de vie qu'on arrivera à sortir de l'ornière en commençant par le cadre de vie public. C'est donc le premier point d'application avec des fuites par l'importation qui peuvent être extrêmement faibles, avec un effet multiplicateur de cette dépense très élevé.

Le deuxième point d'application de cette dépense publique accrue, c'est faciliter la fluidité des échanges, la circulation des marchandises, la circulation des idées entre les quartiers de la ville, mais aussi entre la ville et sa zone d'influence et puis cette ville et le reste du pays bien entendu.

Voilà les deux axes prioritaires de dépense publique accrue : l'entretien du patrimoine public, avec l'entretien privé qui va suivre, et la fluidification des échanges par l'infrastructure, par les équipements, par les réseaux marchands réaménagés, etc...

Voilà ce que je voulais vous dire sur ce programme ECOLOC et son lien avec la lutte contre la pauvreté. Merci.

DEBATS

Jean-Michel MAURIN :

Effectivement c'est toujours tout à fait passionnant d'entendre ces développements sur les économies locales, mais est-ce qu'on peut quand même comparer ces économies locales avec l'économie classique mondiale ? L'économie nationale est présentée comme la congruence d'économies locales, mais malgré tout il y a autre chose : la rente, les flux. On sait quand même qu'il y a des gens dans ces pays qui s'enrichissent en taxant au port de Cotonou ou aux puits de pétrole au Nigéria. Donc est-ce que ce que tu présentes sous-entend le fait qu'il y a des gens qui jouent dans une cour des grands et que les pauvres, les autres, sont condamnés à une économie bis, ou est-ce que finalement elle est plus importante en poids que la première ?

Qu'y a-t-il peut être comme idéologie derrière ça ?

J-M COUR :

Il n'y a pas d'idéologie du tout. J'ai dit il y a deux niveaux dans l'économie. Et si l'économie moderne dépérit, l'économie populaire va dépérir. Les Zaïrois ont

beaucoup souffert de la ruine, enfin de la déliquescence totale de l'Etat. Je me rappelle de quelqu'un qui m'a dit « mais monsieur, quand est-ce que ça va finir l'indépendance ». C'est dramatique d'entendre des choses pareilles.

On a des outils de compréhension de l'économie macro, mais on connaît moins bien l'économie populaire. DIAL a fait énormément de travaux pour mieux comprendre ça. J'ai essentiellement mis l'accent là-dessus. Cette économie populaire est beaucoup plus importante en poids numérique relatif dès qu'on s'éloigne de la capitale. C'est 80% des villes secondaires, pour ne pas dire plus, qui n'entendent parler de l'économie dite « moderne » que de temps à autre. Et très souvent dans un ménage on a les deux : le même fonctionnaire est peut être le matin dans son bureau et l'après-midi, il a son business local. Donc c'est presque tout le monde qui est impliqué dans cette économie seconde ou populaire et je dis qu'il faut bien la regarder parce que elle est la réalité. Si on l'enlève, il y a 95% de chômeurs. Même si ce n'est pas majoritaire en terme de PIB officiel, c'est tout à fait important de comprendre comment ça marche par ce que c'est dans cette économie populaire que les gens construisent, louent, sous-louent, se nourrissent. Et c'est ça qui à terme fera une économie de marché et pas uniquement l'économie extravertie qui est fondamentale par ailleurs.

Jean-Louis VENARD :

Je n'ai pas fait la découverte d'ECOLOC aujourd'hui. Sur la dernière question, c'est-à-dire faire passer de 0,3 à 3% les ressources des collectivités à locales à dépenser localement...

J-M COUR :

... des ressources propres.

Jean-Louis VENARD :

... propres ou pas, parce que c'est justement là où je voulais en venir : quelles sont les ressources propres collectables par une collectivité locale sur ces 80% d'économie locale ? Il n'y a pas de collecte possible d'impôts de ce type sur l'économie locale. Donc qu'est-ce qu'on a comme ressource dite locale pour le moment ?

Deux sortes : les ressources sur taxation du patrimoine. C'est ce que vous avez dit : les gens ne payent pas la valeur de leur patrimoine. Et là je vous rapprocherai de DAVEZIES : il se trouve que les gens taxables en patrimoine ne sont pas des locaux. La grande surprise quand on a discuté du RFU de Parakou c'est d'apprendre que le

ministre de l'urbanisme avait enfin payé des impôts à Parakou. C'est pour dire faites bien attention : les ressources locales taxables sont limitées.

Par contre je voudrais revenir sur la dernière question qu'avait soulevée DIAL tout à l'heure. Il se trouve que l'aide repart vers l'aide budgétaire et il est bien écrit dans tous les documents, que cette aide peut être une aide de fonctionnement, ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent, mis à part quelques avatars de l'ajustement. On a maintenant la capacité d'injecter non plus des ressources nationales, de l'impôt type droit de porte etc... mais d'ajuster de l'aide dans le fonctionnement des collectivités locales. Et là est le problème pour moi : c'est la seule ressource qui actuellement est disponible, rapidement pour augmenter les budgets des collectivités locales, beaucoup plus que les autres impôts. On nous a fait faire des tas de projets sur les équipements marchands : ça ne rapporte rien du tout. Les gares routières ça ne rapporte rien du tout. Donc ce n'est pas du tout le sujet : si on veut multiplier par dix, le budget (l'entretien c'est quand même du fonctionnement des collectivités) il va falloir passer par un circuit de redistribution, mais pas comme vous dites.

J-M COUR :

Je réponds rapidement là-dessus. Voilà la structure des ressources d'une ville type. Vous le voyez, il y a des prélèvements sur l'économie locale qui sont les ressources propres ; l'impôt foncier (ici ce sont des millions de CFA pour une ville de 100 000 habitants, mais peu importe), les dons qui sont considérables, et puis les transferts de l'Etat qui sont modestes. Ca c'est à peu près la situation moyenne en Afrique de l'ouest.

Ce qui me frappe, c'est la faible part des ressources propres par rapport aux transferts extérieurs qui sont essentiellement de longue distance et puis c'est l'extraordinaire faiblesse de l'impôt foncier. L'impôt foncier, on peut se poser la question de savoir pourquoi il est si peu utilisé. Alors la réponse me paraît simple : c'est par ce qu'on a inventé des pendules qui sont faites pour que ça ne marche pas. Avec l'émission du rôle, l'envoi du rôle, le paiement du rôle, l'agent payeur, le cadastre fiscal... enfin on a tout fait pour que ça ne marche pas. Alors il ne faut pas s'étonner que ça ne marche pas.

Donc il faut revenir à des pratiques simples, c'est-à-dire, celles qu'on utilisait au XIIIème siècle chez nous pour faire marcher la machine. Je donnais l'exemple de la vignette décrite dans les mémoires de Marco Polo, qui s'étonnait de voir les villes si bien entretenues. Et il s'est fait expliquer que l'impôt foncier payait 100% de

l'entretien des villes dans tout l'Empire Moghol, avec des mécanismes de recouvrement qui étaient la vignette imposée à chaque entrée de concession, vignette en bois que l'on pouvait acheter au bureau de tabac de l'époque – donc on n'avait pas besoin de fonctionnaire pour les fabriquer (elles étaient fabriquées localement). Elles changeaient de couleur chaque année et si la vignette n'était pas de la bonne couleur au moment où passait le fonctionnaire de l'Empire, on enlevait les toits de tout le quartier et pas seulement de la maison fautive, donc le taux de recouvrement était de 100%.

Alors on ne peut plus faire comme ça, les vignettes ne peuvent plus être en bois, mais elles peuvent être en papier (on sait les faire pour les motos). Pourquoi ne saurait-on pas faire aujourd'hui ce qu'on savait faire il y a des siècles ? C'est une question culturelle.

Intervention dans la salle :

On n'a pas les mêmes forces publiques.

J-M COUR :

Je dis simplement que revenir à la notion de vignette foncière ce n'est pas complètement idiot, parce que c'est beaucoup moins compliqué et faire payer tout le monde y compris le secteur public, ça ne me paraît pas complètement idiot non plus.

A Korhogo, le secteur public ne paye pas un sou d'impôts foncier, l'université ne paye pas un centime d'impôts fonciers. Elle a pourtant un domaine foncier colossal ! Le projet de la banque qui s'implante là ne paye pas un centime à la ville. En tant qu'utilisateur de la rue ou d'un terrain, le secteur public doit payer la ville. Il n'y a aucune raison qu'il ne paye pas. C'est une question de règle du jeu à fixer et ça c'est un impôt local et l'Etat n'a rien à faire là-dedans. Il faut le décentraliser totalement et imaginer des mécanismes infiniment plus simples pour piquer 1% par an de la valeur du patrimoine. Ce n'est pas compliqué, il suffit de le vouloir.

En prélevant 1%, on en rend 3. Parce que le 1F qu'on va prélever va faire 3F avec la circulation keynésienne de l'argent qu'on rassemble. Donc je dis il ne faut pas partir battu. C'est anormal qu'on ait un prélèvement nul sur le foncier. La normalité c'est un prélèvement significatif sur le foncier.

Maintenant il y a d'autres ressources : on sait taxer le secteur informel, mais de manière informelle. On sait taxer l'hinterland, il faut le faire ! A travers les commerçants... Il faut qu'on réinvente des mécanismes semi-privés de prélèvement de propriété publique comme on l'avait chez nous à certaines époques.

Il n'y a aucune raison qu'on n'arrive pas, en fixant des objectifs ambitieux, à améliorer la situation, à condition qu'on fasse la preuve localement de l'efficacité du prélèvement. Pour le moment, le prélèvement, il s'évapore. On n'a aucune transparence. Mais, un des mérites de ces exercices ECOLOC, c'est de mettre les gens autour d'une table avec des chiffres plus ou moins incontournables et de dire à telle ou telle profession : « vous ne payez pas un sou, donc ne vous plaignez pas si vous n'avez pas de services » ; et réciproquement au maire : « vous avez prélevé avec vos agents, un certain nombre de millions sur le secteur informel, qu'est-ce que vous en avez fait ? ». C'est cette transparence à travers les chiffres qu'il faut instaurer.

Alors évidemment pendant longtemps, il faudra encore des transferts extérieurs, notamment pour l'investissement, mais en tout cas, moi je pense que 100% de la dépense d'entretien doit être payée localement par les ressources locales, par l'impôt foncier. Et c'est cet objectif, dont on peut discuter dans les détails, qui me paraît mériter d'être étudié.

On avait, à une certaine époque, matérialisé cette ambition de croissance des ressources locales.

Michel GERARD :

Je m'étonne que vous n'ayez pas parlé de l'impôt sous forme de travail, parce que vous avez aussi parlé de la rareté monétaire. Je me réfère à un exemple que j'ai moi-même monté et vécu, il y a bien longtemps, mais qui a très bien marché, c'était les routes cotonnières au Tchad. On apportait les buses, et les chefs de villages nous apportaient leur travail. C'est un peu de la semi-privatisation de l'impôt, parce que finalement je confiais aux chefs de villages, après une négociation avec eux, la possibilité de payer une partie de l'investissement.

J-M COUR :

On a inventé la monnaie, servons nous en ! L'avantage du faux billet de 50 francs, c'est qu'il circule. L'affaire que vous citez ne va pas plus loin. Les gens du village ont construit, c'est vrai. On a une route. On a l'effet de l'investissement, mais on n'a pas le moyen qui circule. Il faut de la monnaie qui circule, même si elle est fausse. C'est pour cela que j'ai dit que c'est préférable de faire ça plutôt que de recourir au travail bénévole - ou à la corvée plutôt - qui aujourd'hui est aussi difficile. C'est d'ailleurs probablement plus simple d'inventer de la monnaie que d'obliger les gens à travailler, aujourd'hui en tout cas, dans l'ambiance actuelle.

Nicolas WIDMER – architecte urbaniste – chef de projet MAE Madagascar :

Au sujet du prélèvement et des résultats fiscaux, je ne sais pas si le cas de Madagascar est tout à fait exceptionnel, mais quand même il me semble que quand on voit par exemple la Mahajanga ces 5 dernières années, les recettes de la commune qui passent de 274 millions à 5 milliards, quand on voit une ville comme Tamatave qui est à 74% de taux de recouvrement sur l'impôt foncier – ça se sont des exemples positifs, par contre il y a aussi d'autres exemples complètement négatifs que je montrerai tout à l'heure avec par exemple Diego et Tuléar qui se sont complètement écroulés. Ca c'est un exemple sur un pays, mais qui prouve effectivement que quand un maire et quand une équipe municipale veulent réussir, ils arrivent à réussir. Alors ne sortons pas s'il vous plaît des théories comme quoi ce n'est pas possible. Il y a une volonté politique qui est considérable et qui a une importance considérable. Il y a aussi une volonté de transparence qui peut faire que cela marche, et il y a aussi une volonté de mobilisation des structures associatives ou des structures de représentation de la population, qui si effectivement la municipalité joue le jeu avec ces structures de représentation de la population, peut tout à arriver à faire croire que de façon non négligeable ces prélèvements sur la population et donc ces recettes propres marchent.

DEBATS

Concernant les mêmes thèmes après les interventions de François ROUBAUD et Laurent DAVEZIES.

Marie-Thérèse MANCHOTTE - Consultante

La constatation que vous faites de la forte décroissance du PIB dans les villes africaines a-t-elle, à votre avis, une incidence à terme sur les taux de croissance urbaine et est-ce qu'on peut assister à un beaucoup plus fort ralentissement que celui qu'on a vu ces dernières années ?

F. ROUBAUD :

Jusqu'à maintenant, le taux de croissance urbaine s'est un peu ralenti. Le problème, c'est l'écart entre ville et campagne d'une part, qui devrait aller dans le sens du ralentissement, puisque un des diagnostics qu'on peut faire c'est que cet écart se réduit entre les niveaux de vie des urbains et les niveaux de vie des ruraux, mais des problèmes de niveaux d'autre part : ce n'est pas parce que l'écart entre les ruraux et

les urbains se réduit, qu'on a envie d'aller vivre à la campagne où dans certains pays. Je prends le cas de Madagascar que je connais bien : il s'agit vraiment de ménages ruraux qui vivent dans des conditions de subsistance physiologique. Les villes continuent, malgré les problèmes plus importants qu'elles ont subis au cours des 30 dernières années, à procurer des niveaux de vie supérieurs à ceux qui sont procurés à la campagne en moyenne. Et donc, dans cette situation, l'exode rural ira sans doute moins vite que si les villes croissaient beaucoup plus vite que les campagnes, mais on ne peut pas penser, d'ailleurs on n'a pas vu de véritable pays où, malgré le resserrement de la brèche entre zones urbaines et rurales, on ait eu des migrations de retour très significatives. On en a observé un peu marginalement, par exemple en Côte d'Ivoire ou au Cameroun, mais jamais de façon à renverser la tendance. Donc ça peut ralentir le taux de croissance, mais certainement pas le baisser (dans des situations de non guerre, en tout cas).

COUR Jean-Marie, « Gérer l'économie localement en Afrique de l'Ouest : le programme Ecoloc », in *Les annales de la recherche urbaine*, n°86, juin 2000, pp.26-28.

COUR Jean-Marie, *Nourrir les villes : l'urbanisation et ses effets sur l'agriculture ouest-africaine*, dans le cadre d'un exposé réalisé à Montpellier, juin 1994, pp. 7-8 et 29.

ARNAUD Michel (dir.), Secrétariat d'Etat à la coopération et à la francophonie, *Dynamique de l'urbanisation de l'Afrique au sud du Sahara*, 1998, pp. 43, 62-63, 69-70, 99-100.

BIAU Daniel, « aider les villes à se développer », in *Les débats d'habitat*, CNUEH, vol.1, n°1, juin 1995, p.3.

BIBLIOGRAPHIE

- ARNAUD Michel (dir.), Secrétariat d'Etat à la coopération et à la francophonie, *Dynamique de l'urbanisation de l'Afrique au sud du Sahara, synthèse et étude*, 1998, 23 et 182 p.
- BIAU Daniel, « aider les villes à se développer », in *Les débats d'habitat*, CNUEH, vol.1, n°1, juin 1995, pp.3-4.
- Comité d'Aide au Développement, *Coopération pour le développement*, Rapport 2000, OCDE, vol.2, n°1, 2001, 313 p.
- COUR Jean-Marie, *Nourrir les villes : l'urbanisation et ses effets sur l'agriculture ouest-africaine*, cadre d'un exposé réalisé à Montpellier, juin 1994, 29 p.
- COUR Jean-Marie, « Gérer l'économie localement en Afrique de l'Ouest : le programme Ecoloc », in *Les annales de la recherche urbaine*, n°86, juin 2000, pp.26-28.
- OCDE, *Pour préparer l'avenir de l'Afrique de l'ouest, une vision à l'horizon 2020*, Etudes des perspectives à long terme en Afrique de l'ouest, club du Sahel, 1998, 157 p.
- Programme de Développement Municipal, Club du Sahel, *Gérer l'économie localement en Afrique*, manuel ECOLOC, évaluation et prospective de l'économie locale, tome 1, synthèse, PDM, OCDE, février 2001, 63 p.
- Programme de Développement Municipal, *Regard sur les économies locales, une approche renouvelée sur les stratégies de développement en Afrique de l'Ouest*, Les Cahiers du PDM, n°3, avril 2001, 27 p.
- PNUD, *Choices for the poor*, New York : PNUD, 2001.

